

Lors du précédent bulletin, vous avez pu lire les comptes-rendus du conseil municipal dans lesquels étaient développés les différents projets qui devaient être réalisés sur la commune.

Aujourd'hui, malgré un printemps capricieux, les différentes actions engagées sont terminées ou en cours d'achèvement.

Dans la Vallée, la ligne basse tension d'ERDF ainsi que le réseau Télécom fonctionnent en souterrain sur les quartiers de Moissac le Bruc, Le Fes-Begon, La Boissonnade ; le nouvel éclairage public communal fonctionne à Moissac et la pose des candélabres avec mise en service va suivre pour le Fes-Begon . La disparition des supports aériens participera à l'embellissement des différents lieux dits de la Vallée. Notre député Mr SAINT-LEGER a octroyé à la commune une aide de 20 000€ (25% du marché) pour la réalisation de ces ouvrages. Enfin la ligne moyenne tension d'ERDF alimente le réseau communal en souterrain depuis la zone artisanale jusqu'à Camp Redon (Fromagerie).

A Saint Roman de Tousque, l'aménagement du quartier de Valbécède (embellissement, desserte) est en cours d'achèvement et les résidents actuels et futurs pourront bénéficier des nouvelles infrastructures.

Le conseil municipal, dans sa réflexion, a aussi souhaité apporter aux habitants des hameaux et mas un meilleur service, par la réalisation d'une desserte correcte et un entretien régulier de la voirie. C'est ainsi qu'ont pu être réalisés des travaux d'amélioration sur les voies non revêtues du Mas, de Combes, du Moulin, de Croance, du Salt et aux différents accès des captages et réservoirs d'eau potable communaux ; restent encore à terminer le Salt et le Serre. La route d'Appias a été reprise et a fait l'objet de grosses réparations ainsi que la route d'Espis. Que les habitants des autres hameaux prennent patience !

La Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons, dans laquelle la commune de Moissac s'est engagée avec la ferme volonté d'utiliser ses soutiens financiers, participe à notre développement.

La station d'épuration de la Fromagerie, imposante « usine à gaz » avec son unité de traitement **d'équivalent 3500 habitants** a causé bien des soucis au maître d'ouvrage (Communauté) et au maître d'œuvre, à l'entreprise qui l'a réalisée et à celle qui doit la faire fonctionner, sans oublier les nuisances que le voisinage a subi lors de la phase de mise en service. A l'heure où est rédigé cet éditorial, les problèmes rencontrés sont en voie d'être solutionnés. La communauté de communes doit rétrocéder à la Fromagerie la station d'épuration avec la certitude que cette dernière soit véritablement opérationnelle ; la Fromagerie doit engager des moyens techniques et humains qui garantiront son bon fonctionnement.

Dans le cadre d'action culturelle, touristique et économique, un projet d'aménagement et de mise en valeur du Temple de la Boissonnade (voir pages centrales) a été présenté au Conseil Communautaire qui, par un vote unanime, a validé la proposition du Conseil Municipal de Moissac. Ce projet ne pourra aboutir, vu son incidence budgétaire, que si les participations financières des autres collectivités territoriales sont acquises.

La Communauté de Communes est aussi engagée sur le volet culturel et celle-ci peut s'enorgueillir de soutenir par des moyens financiers conséquents les associations qui multiplient leurs activités sur tout le territoire, apportant ainsi animation et vitalité.

Aussi, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de profiter pleinement des manifestations qui vous sont présentées pour cet été.

Le Maire,
P.Fesquet